

INTRODUCTION

L'économie sociale ou l'économie sociale et solidaire (ESS) occupent aujourd'hui une grande place dans la société française, comme le montre l'importance qui leur est accordée dans la presse écrite ou parlée. De très nombreux livres, articles, colloques, rencontres et débats leur sont consacrés. Qui ne se déclare pas aujourd'hui en faveur d'une démarche solidaire et du développement durable ? Toutes les formations politiques, à l'exception peut-être du Front national, affirment s'intéresser aux trois mouvements sociaux – associations, coopération et mutualité – ainsi qu'aux fondations, hérauts de l'économie sociale ou de l'ESS. Elles commencent à être rejointes par les organisations syndicales, une partie du monde de l'entreprise et de la banque, les collectivités locales, sans oublier ce bras armé de l'État qu'est la Caisse des dépôts et consignations. Un premier roman vient même d'être publié sur l'ESS¹. Une aussi belle unanimité n'est pas sans poser des questions. Qu'entend-on par économie sociale ? Qu'est-ce que l'ESS ? Ont-elles des rapports entre elles ? Quelle place occupent-elles dans la société française ?

À la suite de la victoire de François Hollande et du changement politique survenu en 2012, un ministère délégué de l'Économie sociale et solidaire a été confié à Benoît Hamon. Il a élaboré une loi sur l'ESS qui a été votée deux ans plus tard. Selon cette loi, l'ESS regroupe un « ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations ou fondations dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des méthodes de gestion démocratiques et participatives. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont investis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publique² ». À partir de ce texte, on peut donc caractériser, au moins provisoirement, l'économie sociale, ultérieurement l'ESS, autour de trois notions. Tout d'abord, l'économie sociale

1. B. PONCIN, *Comme un rhizome*, Ciboure, La Cheminante, 2015.

2. *Journal officiel*, 1^{er} août 2014, <http://www.economie.gouv.fr/loi-sur-leconomie-sociale-et-solidaire-est-promulguee>, consulté le 12 octobre 2015.

constitue un ensemble structuré autour de ces trois composantes historiques que sont les mouvements associatifs, coopératifs et mutualistes, ainsi que celle beaucoup plus récente des fondations. Ensuite, et contrairement à une entreprise capitaliste, l'entreprise d'économie sociale n'est pas destinée à faire du profit mais elle doit mener à bien des activités d'utilité sociale, avec la possibilité d'une aide de l'État. Enfin, son mode de gouvernance est démocratique et participatif. Cette brève définition suggère que l'économie sociale propose une sorte de troisième voie, distincte par son fonctionnement de l'entreprise capitaliste comme du tout État : c'est pourquoi on l'a parfois appelé tiers-secteur, en particulier à la fin des années 1970. Elle n'a pas vocation à faire des bénéfices mais elle doit répondre à des besoins sociaux. Enfin ceux qui occupent un emploi au sein des mouvements d'économie sociale n'ont pas été oubliés puisqu'ils bénéficient de formes de gouvernance démocratique. Qui n'adhérerait pas à un tel programme ?

Pourtant, la définition de ce que sont l'économie sociale et l'ESS est tout sauf aisée, comme l'ont révélé les multiples discussions préparatoires à la loi de 2014. La définition de leurs périmètres respectifs, la qualification de leurs acteurs a été particulièrement complexe. La séparation du bon grain de l'ivraie s'est avérée fort délicate. Cette situation montre que la définition de l'identité de l'économie sociale et de l'ESS est difficile à établir, y compris par ceux qui s'en réclament. Ses responsables revendiquent une démarche commune et unificatrice des associations, des coopératives et des mutuelles à partir de la fin des années 1970. En revanche beaucoup moins précis sur les décennies précédentes, ils oublient généralement de nombreux épisodes de l'histoire de ces mouvements durant tout le *xx^e* siècle. De plus, cette histoire a été peu traitée par les chercheurs. Or, pour savoir ce que sont l'économie sociale et l'ESS, il convient de voir d'où elles viennent. Une synthèse remarquable de l'histoire des mouvements coopératifs et mutualistes au *xix^e* siècle a été dressée par André Gueslin³, mais elle s'arrête en 1914. Qu'en est-il ensuite de leur histoire ainsi que de celle des associations et des banques qui en sont proches ? Ce livre entend répondre à ces questions en retraçant cette histoire de la Grande Guerre jusqu'à nos jours, à travers deux axes : la reconstitution de l'histoire de ces différents acteurs et les origines de la longue « éclipse » de la scène publique de l'économie sociale englobant les trois secteurs, puis de son « retour », suivi bientôt par l'émergence de l'ESS.

Tout s'organise donc essentiellement à partir de ces trois mouvements que sont les associations, les coopératives et les mutuelles. À cet ensemble, il faut ajouter le quatrième acteur que sont les fondations mais il est apparu beaucoup plus tardivement dans ce champ : il faut en effet attendre 1987 pour qu'une loi leur donne un statut. Selon les définitions des dictionnaires Larousse et Robert, « une association est un groupement de personnes qui s'associent à

3. A. GUESLIN, *L'Invention de l'économie sociale. Idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du *xix^e* siècle*, Paris, Economica, 1987, nouvelle édition augmentée, 1998.

une fin déterminée » ; la coopération « est l'action de participer à une œuvre commune » ; enfin, une mutuelle est « une association à but non lucratif dans laquelle chaque membre apporte une cotisation dans les domaines de la prévoyance et de l'assurance ». Au-delà du caractère imprécis de ces formulations, retenons trois notions communes à ces mouvements : tous sont organisés sous la forme d'un groupement collectif, allant au-delà de l'initiative individuelle ; tous sont également destinés à répondre à des besoins sociaux. Enfin leur démarche s'exerce toujours librement, en dehors de toute contrainte que pourrait imposer l'État. L'histoire de l'économie sociale est donc celle d'hommes, beaucoup plus rarement de femmes, qui à travers une démarche collective, ont voulu répondre à des besoins sociaux, à partir de rassemblements libres et volontaires et en dehors d'un cadre étatique obligatoire.

La formulation « économie sociale » a été employée pour la première fois en 1805 par Chateaubriand. Il décrit une cité idéale en ces termes : « Ensuite on va travailler dans les champs, et si les propriétés sont divisées, afin que chacun puisse apprendre l'économie sociale, les moissons sont déposées dans des greniers communs pour maintenir la charité fraternelle⁴. » L'écrivain esquisse donc une utopie qui associe, dans une société agricole, la mise en commun du travail à l'action caritative. La notion d'économie sociale est reprise ensuite tout du long du XIX^e siècle par des penseurs très divers. Certains sont chrétiens. Ainsi, Frédéric Le Play, influencé par Joseph de Maistre et Louis de Bonald, se donne pour but de construire la « paix sociale ». Il réfléchit à la notion d'économie sociale, tout en cherchant à la concrétiser, notamment lors des Expositions universelles de 1855, 1867 et 1878. Il constitue également en 1857 la Société internationale des études pratiques d'économie sociale, ultérieurement la Société d'économie et de science sociale (SESS), à laquelle participeront l'historien Anatole Leroy-Beaulieu, « l'ingénieur social » Émile Cheysson et l'économiste Paul de Rousiers⁵ ; la SESS publie aujourd'hui la revue *Les Études sociales*. L'économiste libéral Charles Dunoyer, qui influencera l'économiste Frédéric Bastiat, publie son *Nouveau Traité d'économie sociale* en 1830. Six ans plus tard, le socialiste utopique Constantin Pecqueur consacre un livre à l'économie sociale et Benoît Malon rédige un *Manuel d'économie sociale* en 1883. Le protestant Charles Gide, devenu le principal théoricien du mouvement coopératif à l'orée du XX^e siècle, englobe les associations, les coopératives et les mutuelles dans l'économie sociale. Il théorise cette notion vers 1900. Pour définir brièvement ce qu'on entend alors par économie sociale, suivons André Gueslin. Il la décrit comme un ensemble « d'organismes fondés sur la solidarité et sur le *self help* » ; il ajoute que « le secteur de l'économie sociale est encore mal dégagé de sa gangue,

4. F.-R. CHATEAUBRIAND (de), *Atala*, Paris, Garnier-Flammarion, 1964, réédition de l'édition de 1805, p. 112.

5. M. NOUVEL, *Frédéric Le Play, une réforme sociale sous le Second Empire*, Paris, Economica, 2009.

charitable ou philanthropique⁶ ». L'intervention de l'État dans l'économique et le social est alors très faible mais cette situation commencera à changer avec la Grande Guerre; nous verrons combien cette étape est fondamentale.

Coopération de production et de consommation ainsi que mutualité sont des réponses à la révolution industrielle. Elles se développent en deux étapes successives : la mutualité à partir des années 1850, la coopération de consommation trois décennies plus tard, au même moment que la coopération agricole. De leur côté, les associations ont commencé à apparaître au milieu du XIX^e siècle et la loi de 1901 leur donne une impulsion. L'histoire de ces trois mouvements ne s'organise donc pas de la même façon sur le plan chronologique et il en sera ainsi jusqu'à nos jours. Par ailleurs, plusieurs événements du « court XX^e siècle » pèsent de façon décisive sur eux. En premier lieu, la Grande Guerre entraîne le renforcement du rôle de l'État dans les sphères économiques et sociales, en précipitant une évolution amorcée depuis deux décennies. Dès lors, coopératives et mutuelles répondent aux besoins de salariés de plus en plus nombreux, alors que l'économie sociale en tant que mouvement d'ensemble, disparaît pour une longue période. Coopératives, sociétés de secours mutuels et associations n'en poursuivent pas moins leur progression. Puis l'économie sociale revient sur le devant de la scène dans la décennie 1970. À cela, plusieurs raisons : au renouvellement de la pensée théorique coopérative, s'ajoutent l'élargissement de ses pratiques, l'évolution de la mutualité et la progression des associations. Les trois mouvements commencent alors, pour la première fois de leur existence, à s'engager dans une démarche commune : on assiste au regroupement de ces différents acteurs qui n'appartiennent ni au secteur capitaliste, mû par la recherche du profit, ni au secteur public, dirigé par l'État. Un dernier facteur survient peu après : le recul de l'État dans l'économique et le social. Cette inflexion laisse une plus grande place aux trois mouvements en leur confiant également davantage de responsabilités. La période qui suit est contradictoire. L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 entraîne la reconnaissance officielle de l'économie sociale avec pour la première fois dans un gouvernement de la V^e République un portefeuille ministériel. Mais le monde change une décennie plus tard avec la disparition du « camp socialiste », à travers l'implosion de l'URSS et des Démocraties populaires en 1989-1991, alors que la crise économique se poursuit et que le recul de l'État providence se confirme : l'ESS prend son essor dans ce contexte, en France comme à l'étranger.

L'économie sociale puis l'ESS succèdent-elles aux utopies ouvrières qui ont vu le jour à partir du XIX^e siècle ? Inspiré de Charles Fourier, le Familistère de Guise voulut réunir les usines et les ouvriers qui y travaillaient, en leur fournissant des économats fonctionnant selon les principes des Équitables pionniers de Rochdale. Créé en 1860, le Familistère survécut à la mort de son fondateur, Jean-Baptiste

6. A. GUESLIN, *L'Invention de l'économie sociale...*, op. cit., p. 5.

Godin en 1888 ; mais il ferma ses portes en 1968. La coopérative La Belvelloise, fondée en 1877 par des socialistes, passa aux mains des communistes dans les années 1920 avant de sombrer en mai 1936. La disparition, dans l'indifférence générale, de ces deux réalisations emblématiques, au moment où le pays connaissait les grèves les plus importantes de son histoire, montre que ces deux utopies concrètes n'étaient plus en phase avec leur temps. La Verrerie ouvrière d'Albi (VOA), constituée en 1895 par des ouvriers soutenus par le mouvement socialiste, se transforma en coopérative de production en 1931 mais abandonna ce statut en 1989, avant de rompre avec le mouvement coopératif. La Banque ouvrière et paysanne (BOP), impulsée par les communistes de La Belvelloise, ne vécut que de 1926 à 1930. La Coopérative d'achat de la mutuelle des instituteurs de France (CAMIF), fondée en 1947 par des syndicalistes enseignants proches du Parti socialiste, connut le succès sous les Trente Glorieuses, mais dut cesser son activité en 2008. L'entreprise LIP fut réorganisée en 1973 en coopérative ouvrière de production et devint le symbole du projet autogestionnaire défendu par le PSU, la CFDT et une partie de l'extrême gauche ; mais LIP fut mise en liquidation en 1977. L'économie sociale puis l'ESS sont-elles filles de ces expériences ? Ce rappel illustre la variété des courants de pensée qui portèrent ces utopies, tout en montrant qu'elles ont toutes disparu : ce constat remet en cause la vision par trop souvent glorificatrice mais mythifiée, de l'histoire qu'ont d'eux-mêmes aujourd'hui les mouvements d'économie sociale.

Cette histoire se heurte à plusieurs difficultés. Elle est bien plus complexe que ce qu'en retient aujourd'hui la mémoire de ses mouvements. Tributaire des courants de pensée qui ont influencé ses composantes depuis leurs origines, cette histoire ne se réduit pas à celle du socialisme utopique, même s'il a eu son importance. Les influences chrétienne, libérale et solidariste – à partir de la fin du XIX^e siècle pour ce dernier – y ont également été fortes. Nous verrons comment ces courants de pensée ont influé sur les trois mouvements, sans oublier que cette influence a connu des évolutions avant de décliner. Par ailleurs certaines idées présentées aujourd'hui comme novatrices s'inscrivent dans une tradition beaucoup plus ancienne, alors que l'économie sociale puis l'ESS prétendent incarner le nouveau. L'historien doit remettre en cause cette mémoire dominante mais souvent mythifiée. La plupart des organisations politiques et sociales ont revendiqué à un moment ou à un autre une histoire analogue, aussi valorisante qu'inexacte. En cela, l'économie sociale et l'ESS n'ont rien d'original mais il convient maintenant de retracer effectivement ce que fut leur histoire.

À cette première difficulté s'en ajoute une seconde. Apparue dans les années 1960, l'histoire sociale fut écrite le plus souvent par des chercheurs influencés par les organisations politiques et syndicales, en premier lieu le PCF et la CGT, puis une décennie plus tard par la CFDT. Plus d'un millier de travaux ont été consacrés au syndicalisme, non d'ailleurs sans de grandes différences d'intérêt d'une organisation à l'autre. Privilégiant le conflit à la réforme et à la gestion

du social, cette histoire était essentiellement pensée en termes d'affrontements et de luttes ; en revanche négociations et compromis n'y avaient pas leur place. Ceux qui l'écrivaient étaient attirés par le coup d'éclat mais se désintéressaient de la réforme. Ainsi la prise de position d'Émile Zola durant l'Affaire Dreyfus a fait, à juste titre, l'objet des exégèses les plus fouillées. Mais aucun des innombrables travaux consacrés à l'Affaire n'a remarqué qu'elle est contemporaine de deux lois essentielles de l'histoire sociale française : la Charte de la mutualité et la première loi sur les accidents du travail (1^{er} et 9 avril 1898). Cet état d'esprit existe encore aujourd'hui : une synthèse récente sur les mouvements sociaux en France depuis deux siècles, ne dit pas un mot sur la mutualité et la coopération⁷, ces deux mouvements sociaux pourtant les plus anciens de notre pays.

Les premières sociétés de secours mutuels apparaissent à la veille de la Révolution française et la coopération, quant à elle, fait ses premiers pas vers 1830 avec les débuts de la révolution industrielle. Ces deux mouvements sont donc bien antérieurs aux syndicats. Ils sont également beaucoup plus puissants : en 1914, il y a en France dix fois plus de mutualistes que de syndicalistes et presque autant de coopérateurs. Theodor Zeldin se demandait en 1973 pourquoi aucun historien ne s'était jamais intéressé à l'histoire de la mutualité « alors que bon nombre d'entre eux (s'étaient penchés) sur les activités des socialistes dont les forces étaient bien moins importantes⁸ » ; cette remarque reste valable aujourd'hui. Pendant longtemps, les mutualistes n'ont manifesté aucun intérêt pour leur histoire et ont dissuadé les rares historiens qui auraient pu s'intéresser à elle, d'entreprendre une recherche en ce sens ; deux responsables mutualistes seulement ont retracé une histoire très sommaire de leur mouvement⁹. Peu spectaculaires, les enjeux de la mutualité semblent à des années-lumière des grands moments de l'histoire sociale de notre pays que sont la Révolution française, la Commune de Paris, le Front populaire ou la Résistance. Les discussions idéologiques semblent absentes de l'histoire de la mutualité. Pourtant le débat survenu à partir de l'orée du xx^e siècle entre ceux qui pensent que la protection sociale repose sur une démarche libre et volontaire et ceux qui estiment qu'elle doit s'organiser dans le cadre obligatoire de l'État rejoint celui qui a lieu au même moment, sur l'intervention de l'État dans l'économie et le social.

Une troisième difficulté réside dans le fait que les associations, les coopératives et les mutuelles ont une histoire différente. Elle s'organise pour ces deux derniers mouvements autour de structures nationales qui se constituent à partir de la fin du xix^e siècle : Chambre consultative, pour les coopératives de produc-

7. M. PIGENET et D. TARTAKOWSKY (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2012.

8. T. ZELDIN, *Histoire des passions françaises*, tome IV, *Colère et politique*, Paris, Payot, 2003, p. 431.

9. R. LAVIELLE, *Histoire de la Mutualité, sa place dans le régime français de protection sociale*, Paris, Hachette, 1964. Cf. également M. RADELET, *Mutualisme et syndicalisme. Rupture et convergences de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, PUF, 1991.

tion (1884), Fédération nationale de la mutualité française (FNMF, 1902) et Fédération nationale des coopératives de consommation (FNCC, 1912). Ces organisations ont eu besoin de temps pour assurer leur autorité sur leur mouvement, mais elles n'en ont pas moins travaillé à les homogénéiser et à leur donner une identité : elles permettent ainsi de cerner leur réalité. En revanche, les choses se sont passées de façon tout autre pour les associations. Elles ont commencé à se structurer beaucoup plus tardivement au cours des années 1970. Elles ont donc constitué une nébuleuse difficile à définir en raison de leur très grande diversité.

Avec la fin des Trente Glorieuses, la protection sociale connaît des difficultés grandissantes et notamment un déficit croissant de la Sécurité sociale. Cette situation contribue au renouvellement de la problématique de l'histoire sociale, mais elle le fait avec lenteur. L'ouvrage publié en 1971 par Henri Hatzfeld sur les origines de la Sécurité sociale¹⁰ est accueilli dans l'indifférence. Une décennie plus tard, mutualité et protection sociale deviennent peu à peu des objets de recherche scientifique : colloques du Comité d'histoire de la Sécurité sociale, soutenance de quelques thèses sur l'histoire de la mutualité¹¹ et des assurances sociales, premier colloque sur l'histoire de la mutualité¹². Mais l'histoire de la FNMF reste à écrire aujourd'hui¹³. Cette organisation et une dizaine de ses unions départementales ont manifesté un début d'intérêt pour leur histoire depuis la décennie 1990¹⁴. Cependant cette démarche a ses limites : ainsi la mutualité parisienne n'a eu droit qu'à une maigre plaquette¹⁵. Les enjeux existant entre mutualité et compagnies d'assurances du Second Empire à la Grande Guerre¹⁶, les rapports entre mutualisme et syndicalisme, de

-
10. H. HATZFELD, *Du paupérisme à la Sécurité sociale, 1850-1940. Essai sur les origines de la Sécurité sociale en France*, Paris, A. Colin, 1971, réédition aux Presses universitaires de Nancy, 1989.
 11. S. P. ZONZA, *Histoire d'une mutuelle. La Mutuelle générale de l'éducation nationale*, Paris 1, 1977 ; J.-L. MORGENTHALER, *La Mutualité française de 1945 à 1976*, Nancy II, 1981 ; B. GIBAUD, *De la mutualité à la Sécurité sociale. Conflits et convergences*, Paris, Éd. Ouvrières, 1981 ; Y. SAINT-JOURS, M. DREYFUS et D. DURAND, *La Mutualité. Histoire, droit, sociologie*, Paris, Éd. LGDJ, 1990. P. TOUCAS, *La Mutualité au sein des populations littorales en Charente-Inférieure (1850-1945)*, Paris, Librairie de l'Inde, 1998.
 12. *Autour du premier congrès des sociétés de secours mutuels. Lyon, 1883-1983*, sous la dir. de M. REBÉRIOUX, *Prévenir*, n° 9, mai 1984.
 13. Le livre de B. GIBAUD, *Fédérer autrement. Histoire de la FNMF (1902-2002)*, (Paris, Mutualité française, 2003), doit être complété.
 14. Dans la collection « Racines mutualistes ». La FNMF a publié également : B. GIBAUD, *1789-1989. Aux sources de la mutualité moderne*, 1989. P. TOUCAS-TRUYEN, *Histoire de la mutualité et des assurances*, 1998. Puis, M. DREYFUS, B. GIBAUD et A. GUESLIN (dir.), *Démocratie, solidarité et mutualité. Autour de la loi de 1898*, Paris, Economica, 1999. P. GUILLAUME, *Mutualistes et médecins. Conflits et convergences XIX-XX^e siècles*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2000. M. DREYFUS et B. GIBAUD, *La Mutualité dans le siècle*, 2000. M. DREYFUS, *Biographie des dirigeants mutualistes, (fin du XIX^e siècle-début du XXI^e)*, Paris, Mutualité française, 2003. M. DREYFUS, *Les Femmes et la Mutualité française*, Paris, Éditions Pascal, 2006.
 15. *100 ans de la FMP*, Paris, FMP, 2003.
 16. B. GIBAUD, *Mutualité, assurances (1850-1914)*, Paris, Economica, 1998.

Napoléon III aux débuts de la V^e République¹⁷, l'histoire des Retraites ouvrières et paysannes (1910)¹⁸, des assurances sociales (1930)¹⁹ et les débuts de la Sécurité sociale (1945)²⁰ enrichissent l'histoire de la mutualité qui croise aussi l'histoire d'institutions originales, telles que le Musée social²¹. Des travaux ont été faits sur la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN)²². De même, des monographies ont retracé l'histoire de la mutualité dans quelques départements²³. Quelques articles historiques ont été publiés dans la *Revue de l'économie sociale* (1983-1991) ainsi que dans la *Revue des études coopératives* qui, fondée en 1921, paraît aujourd'hui sous le nom *Revue d'études mutualistes coopératives et associatives (RECMA)*. *Vie sociale*, la revue du CEDIAS-Musée social, a consacré deux numéros à la mutualité et à l'économie sociale²⁴. Cependant de nombreux aspects de l'histoire de la mutualité restent mal connus. Elle demeure aussi un parent pauvre de l'historiographie à l'étranger, comme l'a reconnu le premier – et unique – colloque tenu sur son histoire internationale²⁵.

Le mouvement coopératif s'est davantage consacré à son histoire, du moins à ses débuts. La coopération a représenté depuis les débuts de la révolution industrielle une forme d'organisation collective du monde du travail. Mais les premiers pas de certaines de ses composantes – la production et la consommation – ne se réfèrent pas uniquement au socialisme utopique : au-delà du socialisme²⁶ il faut également compter avec l'influence chrétienne, libérale et radicale. Une histoire monumentale de la coopération depuis ses origines jusqu'aux lendemains de la

17. M. DREYFUS, *Liberté, égalité, mutualité. Mutualisme et syndicalisme (1852-1967)*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2001.
18. B. DUMONS et G. POLLET, *L'État et les retraites. Genèse d'une politique*, Paris, Belin, 1996.
19. M. DREYFUS, M. RUFFAT, V. VIET et D. VOLDMAN, avec la collaboration de B. VALAT, *Se protéger, être protégé. Une histoire des assurances sociales en France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
20. B. VALAT, *Histoire de la Sécurité sociale (1945-1967). L'État, l'institution et la santé*, Paris, Economica, 2001.
21. C. CHAMBELLAND (dir.), *Le Musée social en son temps*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1998. J. HORNE, *Le Musée social : aux origines de l'État providence*, Paris, Belin, 2004.
22. O. BONED, *Inter-coopération identitaire et rôle du dirigeant : le positionnement de la MGEN*, Toulouse 1, 2005. M. DREYFUS, *Une histoire d'être ensemble. La MGEN (1946-2006)*, Paris, Jacob-Duvernoy, 2006. C. SINEY, *Soigner autrement ? La politique médico-sociale de la MGEN (1947-1991)*, MGEN, 2007. C. SINEY, *À l'initiative sociale. Les grands combats de la MGEN*, Paris, Presses du Châtelet, 2015.
23. D. DESSERTINE, O. FAURE et D. NOURRISSON, *La Mutualité de la Loire face aux défis : enracinement local et enjeux nationaux (1850-1980)*, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 2005. Y. DELBREL, *La Mutualité à Bordeaux au XIX^e siècle*, Pessac, Fédération historique du Sud-Ouest, 2006. Cf. également les travaux de Y. MAREC.
24. C. SINEY, « La mutualité, grande oubliée de l'histoire sociale ? », *Vie sociale*, n° 4, 2008. M. DREYFUS in « Le Musée social et l'économie sociale d'hier à aujourd'hui », *Vie sociale*, n° 7, 2014.
25. M. DREYFUS et B. GIBAUD (dir.), *Mutualités de tous les pays. Un passé riche d'avenir*, Paris, FNMF, 1995.
26. *La Coopération*, in COMPÈRE-MOREL (dir.), *Encyclopédie socialiste, syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière*, Paris, A. Quillet 1913.

Grande Guerre a été publiée en 1924²⁷. Mais il a fallu attendre ensuite trente ans pour que ce mouvement fasse l'objet d'une petite synthèse²⁸. Une décennie plus tard, la *Revue des études coopératives* déplorait l'absence de toute recherche sur cette histoire et appelait à un sauvetage des archives du mouvement coopératif²⁹. Quelques travaux ont paru depuis les années 1970, parmi lesquels ceux de Robert Verdier³⁰, de Jean-Louis Robert³¹, d'Ellen Furlough³², de Robert Gautier³³, une histoire de la Belveilloise à Paris³⁴, de François Espagne³⁵ et de Sylvie Zaidman³⁶. Une présentation générale du mouvement coopératif a été réalisée il y a dix ans avec le soutien du Crédit coopératif³⁷. *La République coopérative* a été publiée en 2012³⁸ et une histoire de la coopération de production liée à celle du Crédit coopératif a été réalisée un an plus tard³⁹. Une thèse a été récemment soutenue sur l'histoire de la coopération agricole⁴⁰ et aux marges de la coopération, un ouvrage a été réalisé sur les PUF qui furent créés sous une forme coopérative⁴¹. Tous ces travaux sont loin de traiter de l'ensemble de l'histoire du mouvement coopératif. Le premier colloque sur l'histoire de l'Association coopérative internationale (ACI) s'est tenu en Italie en 2015, seulement.

L'histoire des associations est encore davantage en friche. Les chercheurs se sont intéressés à elles très tardivement, guère avant 2001, à l'occasion du centenaire de la loi sur les associations⁴². Une synthèse de leur histoire a été

27. J. GAUMONT, *Histoire générale de la coopération en France*, Paris, FNCC, 1924.

28. F. BOUDOT, *La Coopération en France*, Paris, Éditions ouvrières, 1956.

29. *Revue des études coopératives* (titre abrégé par la suite en REC), n° 149, 1967.

30. Cf. notamment sa thèse ainsi que ses articles dans la *Revue de l'économie sociale*.

31. J.-L. ROBERT, *Les ouvriers, la patrie et la révolution. Paris 1914-1919*, Besançon, Annales littéraires de l'Université, n° 592, 1995.

32. E. FURLOUGH, *Consumer Cooperation in France. The Politics of Consumption (1834-1930)*, New York, Cornell University Press, 1991.

33. Soutenue en 2003 et publiée en 2012, *La Prolétarienne, l'Union, La Ménagère... Les coopératives ouvrières de consommation dans la Basse-Loire (1880-1980)*, Nantes, Éditions du Centre d'histoire du travail.

34. J.-J. MEUSY (dir.), *La Belveilloise (1877-1939). Une page de l'histoire de la coopération et du mouvement ouvrier français*, Grâne, Creaphis, 2001.

35. Notamment, *111 ans d'histoire de la Confédération générale des sociétés coopératives ouvrières de production*, texte dactylographié, 2001.

36. S. ZAIDMAN, *Les Sociétés coopératives ouvrières de production en France de 1945 à nos jours*, thèse, Université Paris VII, 1989.

37. P. TOUCAS et M. DREYFUS (dir.), *Les Coopérateurs. Deux siècles de pratiques coopératives*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2005.

38. Par J.-F. DRAPERI, Bruxelles, Larcier.

39. M. DREYFUS, *Financer les utopies. Une histoire du Crédit coopératif (1893-2013)*, Actes Sud/IMEC, 2013.

40. N. MIGNEMI, *Coopérer pour travailler la terre, coopérer pour exploiter la terre : Itinéraires comparés des coopératives agricoles en Italie et en France dans la première moitié du XX^e siècle*, Paris, EHESS, 2012.

41. V. TESNIÈRES, *Le Quadrigé. Un siècle d'édition universitaire (1860-1968)*, Paris, PUF, 2001.

42. C. ANDRIEU, G. LE BÉGUEC et D. TARTAKOWSKY (dir.), *Associations et champ politique*, Paris, Publications de La Sorbonne, 2001. Un an plus tôt, M. BARTHÉLÉMY avait publié *Associations, un nouvel âge de la participation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.

publiée trois ans plus tard⁴³ et leurs rapports avec les syndicats ont fait l'objet d'un colloque la même année⁴⁴. Quelques recherches ont porté sur les associations catholiques, le plus souvent animées par des femmes⁴⁵, investies dans le social⁴⁶, ainsi que les associations laïques et de gauche, telles que la Ligue de l'enseignement⁴⁷, la Ligue des droits de l'homme⁴⁸, le Secours populaire⁴⁹ ou les mouvements des Auberges de jeunesse⁵⁰. Ces travaux laissent néanmoins dans l'ombre de nombreux aspects du mouvement associatif. Ainsi, il n'existe aucune synthèse sur l'histoire des associations qui, investies dans le social depuis un siècle, constituent une part importante de la troisième composante de l'ESS aujourd'hui. Les associations se sont encore moins intéressées que la mutualité et la coopération, à la conservation de leur mémoire. Françoise Tetard avait entrepris un travail dans cette direction mais sa disparition prématurée y a mis fin⁵¹.

L'histoire des banques qui croisent à un moment ou à un autre les mouvements d'économie sociale – les banques populaires⁵², le Crédit agricole⁵³, le Crédit mutuel⁵⁴ et le Crédit coopératif⁵⁵ – est mieux connue ; mais il n'existe aucune synthèse à leur sujet. Des tentatives de mise sur pied de banques

43. J. DEFASNE, *Histoire des associations françaises*, Paris, L'Harmattan, 2004.

44. D. TARTAKOWSKY et F. TÉTARD (dir.), *Syndicats et associations. Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.

45. A. COVA, « *Au service de l'Église de la patrie et de la famille* ». *Femmes catholiques et maternité sous la III^e République*, Paris, L'Harmattan, 2000. B. DUMONS, *Les Dames de la Ligue des Femmes françaises (1901-1914)*, Paris, Éd. du Cerf, 2006.

46. M. CHAUVIÈRE et B. DURIEZ, « Le Groupement pour la recherche sur les mouvements familiaux. Un dispositif de co-histoire dans l'étude des mouvements sociaux contemporains », *Politix*, 1994, volume VII, n° 26, p. 194-198. Cf. également E. DIEBOLT, *Les Femmes dans l'action sanitaire, sociale et culturelle (1901-2001). Les associations face aux institutions*, Paris, Femmes et associations, 2001.

47. J.-P. MARTIN, avec la collaboration de Frédéric CHATEIGNER et Joël ROMAN, *La Ligue de l'enseignement. Une histoire politique (1866-2016)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016. N. SEVILLA, *La Ligue de l'enseignement-Confédération générale des œuvres laïques, 1919-1939*, thèse, Paris IEP, 2004.

48. E. NAQUET, *Pour l'amour de l'Humanité. La Ligue des droits de l'homme de l'affaire Dreyfus à la défaite de 1940*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

49. A. BRODIEZ, *Le Secours populaire français, 1945-2000. Du communisme à l'humanitaire*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2006.

50. L. HELLER-GOLDENBERG, *Histoire des Auberges de jeunesse en France, des origines à la Libération, 1929-1945*, Nice, Anciens et amis des Auberges de jeunesse de la Région Rhône-Alpes, 1985.

51. J.-C. RICHEL, « Françoise Tetard pour mémoire (1953-2010) », *Ressource jeunesse*, <http://www.ressourcesjeunesse.fr/Francoise-Tetard-pour-memoire-1953.html>.

52. S. BOUDOULEC, *Les Banques populaires, des origines à la mise en place de la loi du 13 mars 1917*, thèse, Université Paris I, 1984 ; E. ALBERT, *Les Banques populaires (1878-2008). 130 ans de coopération*, Paris, Eyrolles, 2008.

53. A. GUESLIN, *Histoire des Crédits agricoles*, Paris, Economica, 1984.

54. A. GUESLIN, *Le Crédit mutuel. De la Caisse rurale à la Banque sociale*, Strasbourg, COPRUR, 1982. H. BONIN, « Les racines historiques du Crédit mutuel : la difficile conquête d'une identité d'entreprise bancaire », *Bankhistorisches Archiv. Zeitschrift für Bankgeschichte*, volume I, Francfort, 1999, p. 23-37.

55. M. DREYFUS, *Financer les utopies... , op. cit.*

populaires ont été menées à partir de 1848 puis dans les années 1870-1880 ; toutes se sont soldées par un échec. La France était alors très en retard sur l'Allemagne et l'Italie qui avaient vu se constituer depuis la décennie 1860 un réseau de banques d'épargne et de collecte destinées aux milieux populaires, inspirées par Friedrich Raiffeisen, Hermann Schulze-Delitzsch et Luigi Luzzatti. Quelques projets de banques populaires, influencées pour la plupart par des catholiques, ont émergé dans l'Hexagone à partir des années 1880. Deux facteurs sont venus entraver leur essor. Tout d'abord, les querelles idéologiques et religieuses ont provoqué des divisions entre les laïcs et les catholiques, et au sein même du catholicisme. Ensuite, les efforts des républicains en direction du monde rural : ils ont mis en place en sa faveur des caisses de Crédit agricole bien plus efficaces que les banques populaires catholiques. Nous examinerons ensuite comment l'histoire bancaire française a influé à trois reprises sur celle des mouvements d'économie sociale : en premier lieu, dans un contexte de crise économique, la faillite en 1934 de la Banque des coopératives de France, qui gérât les fonds des coopératives de consommation ; puis les réformes Debré-Haberer (1966-1967) qui, mettant fin à la spécialisation des banques, ont amorcé le désengagement de l'État à leur égard et inauguré l'ère des « banques à tout faire ». Enfin avec les réformes Bérégovoy qui, une petite vingtaine d'années plus tard, ont accentué ce désengagement de l'État, ont libéré l'encadrement du crédit et ouvert l'économie du pays aux marchés financiers internationaux.

Si l'histoire des trois mouvements est tributaire des influences intellectuelles qui les ont portés, il convient également de voir quelle fut leur réalité sociale et de mesurer comment ils ont concrétisé leur action. Quelle fut leur implantation, leur insertion et leurs pratiques ? Durant ce siècle, ont-ils pu modifier la société française selon leurs conceptions ? Leur histoire accompagne celle de notre pays durant cette période et ils ont été aussi concernés à plusieurs reprises par son évolution politique et sociale. *Last but not least*, les facteurs internationaux ne doivent pas être oubliés. Tout d'abord parce que les trois mouvements, surtout les coopératives et les mutuelles, ont bénéficié d'apports intellectuels venus d'autres pays. Ensuite parce qu'ils ont entretenu des liens avec l'étranger par le biais d'organisations internationales. Enfin, ils ont été affectés plusieurs fois par les événements internationaux : les plus importants sont les deux guerres mondiales, la crise des années 1930, le retournement de la conjoncture de la fin de la décennie 1970 et le renforcement de la construction européenne à l'œuvre depuis une vingtaine d'années.